

-.-NG.J.-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

Ruhengeri, le 10 février 1958.

N° A/509/Ins.02

Copie pour information à Monsieur l'Administrateur de Territoire à KISENYI. En annexe la lettre du Révérend Père Préfet du Collège Interracial.



Révérend Père Préfet
(Collège Interracial)
B.P. 825

à

U S U M B U R A .

U

Révérend Père Préfet,

Me référant à votre lettre du 1er février j'ai l'honneur de vous informer que les personnes dont question sont des ressortissants du territoire de Kisenyi.

J'adresse votre lettre à mon collègue de Kisenyi.

Veuillez agréer, Révérend Père Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,
J. DE MAN.

P